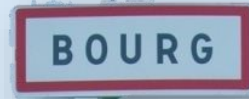


Le journal de



www.mairiedebourg.fr



Merci à ceux qui ont œuvrés pour la commune ces six dernières années voir plus, beaucoup plus pour certains(es).



Une pensée émue pour Jean Marc qui nous a quitté en assurant ses fonctions de 2eme Adjoint

Edito

Ces derniers mois resteront marqués dans nos esprits. En effet, qui aurait pu imaginer cette situation inédite vécue sur la planète entière, bloquant l'économie, réduisant fortement nos déplacements, impactant notre vie quotidienne, le travail, la vie culturelle, les rencontres....

Qui aurait pu prévoir ce long confinement ?

Si nous pouvons craindre des catastrophes déjà intervenues quelque part sur la planète tels un accident nucléaire, une guerre, un tsunami. C'est le plus petit qui a frappé, n'épargnant aucun endroit. Cet invisible, que personne ne soupçonnait, s'est alors propagé.

Monde d'avant, monde d'après, entendons-nous le message ?

Sommes-nous proches d'une nouvelle manière d'appréhender le monde dans sa globalité, à une remise en question de nos modes de vie ? Ce virus nous a rappelé notre lien à toute la chaîne du vivant, notre manque de conscience vis-à-vis de la nature, notre irrespect parfois. N'oublions pas qu'elle est vivante. L'humain centré sur ses « besoins », ses envies à court terme, la pille souvent sans en prendre conscience.

Qu'avons-nous fait du savoir des Anciens ?

Gardons un juste rapport avec cette belle nature et réjouissons-nous de ce qu'elle nous offre à chaque saison. La vie est faite de relations entre les différents règnes : humain, animal, végétal, minéral. Faisons-en sorte de les respecter sans les épuiser.

Passez un bel été, profitez des vacances, des retrouvailles, le cas échéant que nous apprécions particulièrement cette année.



À venir...

A confirmer sous réserves des conditions sanitaires

31 octobre 2020

Halloween

11 novembre 2020

Armistice 1918 au monument

15 novembre 2020

Repas des aînés

20 novembre 2020

Soirée Beaujolais

20 décembre 2019

Noël des enfants

10 janvier 2021

Vœux de la municipalité

Le mot du Maire

2020 année inédite, année triste pour ceux ayant perdu un proche, à oublier pour certains, à marquer au fer rouge pour d'autres...

2020 année électorale pour les 36 000 communes de France, élections organisées dans le contexte sanitaire que nous connaissons tous. Vous avez élu dès le premier tour, une équipe partiellement renouvelée : les anciens, dont je fais partie, avec un engagement qui reste entier et les « petits nouveaux » débordant de motivation.

Elu pour les 6 prochaines années, je suis très heureux, avec cette nouvelle équipe, de poursuivre les travaux en cours et prêt à en engager d'autres pour le maintien de notre patrimoine, pour le développement du village, pour la modernisation des réseaux, pour l'accès au numérique, sans bien sûr oublier le quotidien.

Bien que nous ayons dû annuler quelques rendez-vous patriotiques ou amicaux, sachons garder notre sens de la convivialité et de l'entraide. J'espère que nous pourrions bientôt nous retrouver et entretenir le lien entre les habitants, lien que beaucoup nous envient.

Je serai également présent au sein de l'intercommunalité pour veiller à la place de la ruralité au sein de celle-ci sans pour autant entretenir les antagonismes ruralité/urbain.

Je profite de ce petit mot pour souhaiter de bonnes vacances à ceux qui vont pouvoir en profiter, je félicite nos chères têtes blondes qui ont pu décrocher leurs diplômes.

Bonne lecture et bon été à tous.

Sommaire

Edito, le mot du maire
Rétrospective du semestre
La salamandre
Les décisions du conseil et présentation
Application Illiwap
Etat civil
Infos
Jeu de l'été

Le premier semestre en images

Decembre 2019

La visite du père Noël est très attendue



Samedi 14 décembre, par un temps frisquet, une agitation peu coutumière régnait aux abords de la mairie, et aussi, dans la salle de réunion où les enfants mettaient toute leur ardeur pour confectionner les paquets cadeaux, restaurer les totems père Noël et personnaliser les sapins en carton. Ces belles créations ont bien vite trouvé place aux entrées du village et sur les branches de sapins accrochées sur les grilles de l'église, sans oublier les décorations accrochées avec amour sur le sapin qui trône dans la salle communale. Pendant ce temps, des bénévoles ont installé des guirlandes lumineuses dans le grand sapin de la place et sur la façade du bâtiment communal. Encore une fois la magie de Noël a opéré, d'autant que de nombreuses illuminations fleurissent çà et là dans le village. Nul doute que les enfants seront fortement récompensés par la star de Noël qui a annoncé sa venue prochainement au village.



Le père Noël en tournée au village



La magie de Noël a opéré l'après-midi du samedi 21 décembre à la salle de convivialité où se sont retrouvés les enfants de moins de dix ans accompagnés de leurs parents pour accueillir le père Noël de passage dans la commune. Des jeux de société disposés sur les tables ont permis aux enfants d'engager de multiples parties entrecoupées de rires et de soupirs d'impatience « va-t-il venir ? ». Quel bonheur quand le brave bonhomme en robe rouge est enfin apparu à l'appel de son nom scandé fortement par les enfants. Le père Noël a effectué sa distribution de cadeaux en échange de bisous, chacun faisant la promesse d'être sage. En remerciement, les enfants ont chanté « Petit papa Noël » puis ils se sont regroupés autour du vieux monsieur à la barbe blanche pour la photo souvenir. Cet après-midi enchanteur s'est terminé autour du verre de l'amitié offert par la municipalité, accompagné de gâteaux, de fruits et de papillotes.

Janvier 2020

Bons vœux aux villageois dans la tradition



Dimanche 5 janvier, en fin de matinée, la salle de convivialité a accueilli près de 70 personnes pour la cérémonie des vœux de la municipalité, un événement chaleureux pour les habitants qui ont plaisir à se retrouver et à échanger leurs vœux. Entouré de ses conseillers, le maire Dominique Thiébaud a présenté à l'assemblée ses vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite. Il a remercié les conseillers de leur aide pour les réalisations effectuées durant cette mandature qui s'achèvera au mois

de mars, entre autres : la réfection de la toiture du bâtiment communal, la vente de toutes les parcelles du lotissement, l'apport volontaire des déchets recyclables, l'aménagement de l'espace mémoriel. Il a exposé les projets de la commune concernant la mise en place d'un système de vidéosurveillance, l'entretien des chemins et du réseau de distribution d'eau et, à plus long terme, l'effacement des réseaux aériens. Il a adressé ses remerciements aux associations : Bourg Patrimoine et Traditions pour la sauvegarde du patrimoine et les moments de convivialité, l'Amicale des anciens élèves et le Syndicat des bouilleurs de cru pour les traditions et la Société de chasse pour la gestion de la faune sur le territoire. Il a remercié chaleureusement les bénévoles qui s'investissent, aussi bien à titre privé que dans le cadre des matinées citoyennes, pour l'entretien et le fleurissement des espaces communaux. Après le cadeau de bienvenue offert aux nouveaux habitants, la cérémonie s'est poursuivie dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.



Un programme copieux pour Bourg, patrimoine et traditions



Le 31 janvier, l'association « Bourg, patrimoine et traditions » a tenu son assemblée générale, à la salle de convivialité, devant une nombreuse assistance. Le président Bernard Gouriet a ouvert la séance en présentant ses meilleurs vœux aux quarante participants et en formulant pour l'association ses souhaits de prospérité, partagés par tous. Dans son rapport moral, il a souligné la bonne vitalité de l'association forte de 66 adhérents et il a remercié

« tous les bénévoles motivés et solidaires dont le partage des compétences constitue un gage de réussite ». La secrétaire Cindy Hache a dressé le bilan des activités de l'année 2019 dont les temps forts : le vide-greniers qui a ravi les marchands d'un jour et les chineurs et le poulet-party qui demeure le rendez-vous incontournable de l'été. L'assemblée a approuvé, à l'unanimité, ces rapports et le bilan financier très satisfaisant présenté par la trésorière Simone Gouriet. Les membres du tiers sortant ont été réélus à l'unanimité avec l'adoption très favorable de la candidature de Gérard Maltin qui complète le conseil d'administration à 18 membres. L'assemblée a reconduit pour 2020 les manifestations habituelles. Le président a ensuite indiqué que le projet de la reconstruction de l'Escargot suit son cours avec la constitution du dossier pour l'obtention des subventions. Un échange entre les participants a permis d'organiser le travail pour terminer le démontage de l'Escargot. Un diaporama a défilé pendant le verre de l'amitié offert par la municipalité et accompagné des amuse-bouches préparés par les dames de l'association.

Mars 2020

Comment utiliser un défibrillateur



Mercredi 4 mars, une réunion d'information sur l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe s'est déroulée à la salle de convivialité, en présence d'une trentaine de personnes du village et des alentours. La formation a été dispensée par le caporal Julien Magne, sapeur-pompier à Langres. L'assemblée a suivi avec beaucoup d'attention son exposé sur les bons gestes à entreprendre en présence d'une personne victime d'un malaise cardiaque. L'intervenant a fait plusieurs démonstrations sur des mannequins adulte, enfant et bébé, en précisant l'importance de l'application des consignes dans l'ordre chronologique : apprendre à reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque, alerter les secours, pratiquer un massage cardiaque et mettre en fonction le défibrillateur dès qu'il est disponible, en suivant impérativement les indications vocales données par l'appareil, et ce, jusqu'à l'arrivée des secours. De nombreuses questions ont été posées par l'auditoire, notamment sur la manière d'administrer les gestes de survie avec diligence et sang-froid. A la fin de la séance, une personne s'est portée volontaire pour mettre en pratique cette initiation à l'utilisation de l'appareil. Il a été rappelé que la commune s'est équipée d'un défibrillateur DAE qui est installé devant la salle de convivialité.

Le confinement au village

Depuis le début du confinement, le village est sans voix. Plus d'animation...les rues sont désertes, surtout le dimanche. Mais la vie est bien là, confinée dans chaque propriété, avec, pour ses occupants, des habitudes différentes, des activités variées suivant les situations familiales et la pratique des moyens d'aujourd'hui pour rompre l'isolement...qu'on peut utiliser sans modération. Le quotidien n'est plus le même. Il y a ceux qui travaillent pour soigner les malades, assurer la continuité des services ou pour relancer l'activité économique, et puis, il y a la vie de tous les jours. On s'occupe à la maison, ou dans le jardin, car on a cette chance à la campagne...On entend ça et là, le bruit d'une tondeuse, d'un motoculteur, d'un nettoyeur haute pression ou le passage d'un tracteur...Avec l'attestation de déplacement dérogatoire en poche, chacun peut faire une promenade de proximité et les courses, avec les précautions d'usage et la pratique répétée des gestes barrières. Il n'est pas interdit de faire un petit coucou aux passants qui vont au point d'apport volontaire, chargés de sacs noirs, jaunes et bleus. Le brin de causette à distance tourne autour du coronavirus, avec des pensées envers les soignants, les malades, les personnes âgées. On voit passer celles et ceux qui font le lien social : la factrice attendue trois fois par semaine, Isabelle la porteuse de journaux, le portage des repas, les aides à domicile, les commerçants ambulants, le camion-citerne du laitier...La vie au village a pris un autre visage, chacun et chacune s'organisant pour que demeure le contact entre les habitants, en attendant l'éradication de la pandémie...et alors que se profile la sécheresse !



Le village reprend des couleurs



Avec le déconfinement, la vie du village renaît peu à peu. Les saints de glace étant passés, samedi 16 mai, une petite équipe de bénévoles s'est activée toute la matinée, sous un soleil radieux, pour s'occuper du fleurissement de la commune, en prenant les précautions d'usage actuelles. Ces mains vertes ont garni jardinières, pots et vasques de géraniums, surfinias et autres en jouant harmonieusement sur les volumes et les couleurs. Ces belles compositions florales ont été placées devant l'église, la mairie et en plusieurs endroits de la commune. Des initiatives heureuses ont été réalisées par des particuliers, notamment le fleurissement des entrées du village, du monument et de l'ancienne fontaine, l'enlèvement des branches mortes, la tonte des accotements, le nettoyage de la ruelle de la Bruotte...Les coutumiers du fleurissement souhaiteraient partager leur savoir-faire avec d'autres volontaires, notamment pour l'entretien et l'arrosage. Cet été, le village dévoilera à ses visiteurs ses plus beaux atours, de quoi donner du baume au cœur aux habitants et aux visiteurs durant cette période difficile.



Le 8 mai : Une cérémonie du souvenir sans l'assistance habituelle.



La célébration du 75^{ème} anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale s'est déroulée sous un soleil radieux, en présence du maire, de ses deux adjoints et d'un public très restreint éloigné du monument. Nul doute que la population était présente par la pensée à cette cérémonie annoncée par une sonnerie de cloches. Dans un silence pesant, salué par un vol tournoyant de pigeons, Dominique Thiébaud a donné lecture du message du Président de la République qui commençait par ces mots : « Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai, il n'a pas le goût d'un jour de fête ». Après l'appel des soldats morts pour la France, les adjoints ont procédé au dépôt d'une coupe au pied du monument bien fleuri pour la circonstance. Une minute de silence a clos cette cérémonie marquée par cette ambiance particulière.



Juin 2020

Dominique Thiébaud est réélu pour un cinquième mandat



Le conseil municipal s'est réuni dimanche 24 mai, à 11 h, à la salle communale, pour élire le maire et les adjoints. L'élection des élus attirant toujours du public, le

déroulement à huis clos de cette séance restera dans les annales. Une fois installés dans leurs fonctions sous la présidence du doyen Francis Brouillard, les conseillers ont procédé au vote en respectant les consignes sanitaires. Dominique Thiébaud a été réélu maire, Patrick Vauthrin premier adjoint et Laurent Goutry deuxième adjoint, les conseillers ayant décidé préalablement de ne créer que deux postes d'adjoint. Les conseillers ont pris connaissance de la charte de l'élu local dont ils ont reçu un exemplaire. Elu maire en 1995, Dominique Thiébaud entame, à présent, son cinquième mandat consécutif. Il a remercié la nouvelle équipe municipale de lui apporter sa confiance afin d'œuvrer ensemble pour l'intérêt général de la commune.

Matinée sur le terrain pour les élus



Dimanche 7 juin, les conseillers municipaux ont effectué un tour du village pour découvrir le patrimoine communal, prendre connaissance des travaux effectués ces dernières années (un rappel pour les anciens) et mener une réflexion sur les futurs projets. Auparavant, à la mairie, le maire Dominique Thiébaud a présenté aux élus le plan communal portant l'indication des noms de rues, le tracé des réseaux d'eau et d'assainissement et l'emplacement des bâtiments communaux. Le périple a commencé au belvédère, une manière de découvrir tout le finage sud de la commune, une belle échappée sur le vallon de Cherrey. Le maire a évoqué la réalisation de la phase terminale du réaménagement du cimetière. Des explications ont été données sur le fonctionnement de la station de pompage supérieure qui, prochainement fera l'objet d'un nettoyage, de même pour la station de fontaine blanche.



La promenade sur le chemin de la Carpe-au-Prêtre a permis aux conseillers de prendre connaissance du fonctionnement du lagunage qui reçoit un entretien annuel. Après un passage par le site reposant des « auges

de l'Echenot », les élus ont continué leur visite par le lotissement désormais complet pour rejoindre la mairie. Au fil des questions, des renseignements complémentaires ont été fournis, notamment sur le stockage du matériel, l'éclairage public, les réserves incendie et la vidéo surveillance en cours d'installation. Dans les projets figurent la signalétique, la protection des captages en cours et, à long terme, l'enfouissement des réseaux, sans oublier les travaux d'entretien habituels réalisés en grande partie en bénévolat. Une visite intéressante et fructueuse pour la nouvelle équipe.

Le nettoyage de printemps mobilise les bonnes volontés



Dimanche 14 juin, près de 25 bénévoles se sont retrouvés à 8h30 devant la mairie pour la première séance de travail collectif de l'année. Un café-brioche a permis aux participants de se répartir les tâches du jour selon leurs compétences. Entraînés et bonne humeur étant de la partie, quatre équipes ont œuvré toute la matinée avec du matériel approprié et, à midi, le programme était réalisé : nettoyage et débroussaillage des abords des deux stations de pompage et du belvédère du bas et installation d'un panneau à la sortie de l'impasse de Pommeret. Pendant ce temps, des mains féminines ont procédé au nettoyage complet de la mairie et de la salle de convivialité, complété par le lavage des tables et des chaises. La municipalité n'a pas manqué de remercier les participants réunis autour du verre de l'amitié, l'occasion de faire le bilan de cette matinée de bénévolat exemplaire et évoquer les actions futures.



Bilan et projets pour Bourg Patrimoine et Traditions

Vendredi 19 juin, le conseil d'administration de « Bourg Patrimoine et Traditions » s'est réuni à la salle communale pour faire le point sur l'impact de la crise sanitaire sur les activités de l'association et pour « garder le lien », comme l'a souligné le président Bernard Gouriet en préambule de la réunion. La trésorière a dressé le bilan du repas de printemps qui s'est déroulé sous la forme de distribution des repas aux inscrits, juste avant le confinement. Après avoir pris connaissance de la situation des comptes qui est très satisfaisante, l'assemblée a décidé d'annuler le « poulet party » qui devait avoir lieu le 26 juillet, compte tenu des mesures actuelles. Il n'y aura pas d'activités cette année, si ce n'est la reprise des séances de démontage de « l'Escargot » programmées pour le 11 et le 25 juillet. Les adhérents seront avisés des modalités d'organisation de ces journées. Dès à présent, les participants ont dressé le calendrier des manifestations pour 2021. La réunion s'est terminée sur une note optimiste, chacune et chacun ayant la volonté de continuer les activités en toute sérénité.



Nouveaux habitants

Olivier et Valérie Jaugé viennent d'emménager dans un pavillon qu'ils ont fait construire sur la dernière parcelle disponible du lotissement. Olivier exerce la profession de technicien fraiseur au sein de la société MGL à Saints-Geosmes et son épouse Valérie est vendeuse en bureautique à Chaumont. Leur fils Quentin, âgé de 20 ans, est actuellement en dernière année de BTS à Reims et envisage de poursuivre ses études. Ils habitaient auparavant à Saints-Geosmes et sont ravis de leur nouveau cadre de vie, au calme et dans la verdure, tout en appréciant la proximité de Langres et des commerces. Ils auront de quoi s'occuper cet été pour aménager les abords de leur maison. Ils ont été touchés de l'accueil reçu par les habitants. Nous leur souhaitons la bienvenue et une très bonne adaptation au village.



CARNET BLANC : Vanessa et Frédéric

Samedi 20 juin, sous un soleil radieux, a été célébré le mariage de Frédéric Vivier, chauffeur laitier, et de Vanessa Hugot, serveuse, domiciliés à Bourg. Dans un préambule empreint d'humour, le maire Dominique Thiébaud, a exprimé son plaisir de marier Frédéric et Vanessa bien intégrés au village. Après avoir énoncé les devoirs et obligations des futurs époux, le maire a reçu leur consentement mutuel. Le « oui » traditionnel a été suivi de l'échange des anneaux. A la sortie, le couple a été copieusement arrosé de riz, sous les applaudissements chaleureux des parents et amis. Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations à leurs familles.



Gaulle ». Il s'agit d'une réplique grandeur nature du char Renault FT 17, premier char de conception moderne. Un contingent de ces chars a été livré au camp de Bourg en 1918 pour l'entraînement des équipages sous le commandement de George Patton alors capitaine instructeur de l'école de blindés légers de Langres. Du mois d'avril 1919 à janvier 1921 Charles de Gaulle a été affecté comme instructeur en Pologne et a pris part en mai 1920 à des opérations militaires dans ce pays, auxquelles participait un régiment de chars FT 17.



La maquette installée à Colombey a été réalisée en deux exemplaires par des bénévoles de la commune et de l'association « Bourg Patrimoine et Traditions » à l'occasion du centenaire du camp américain célébré en 2017. Il a fallu six mois à ces passionnés pour les fabriquer avec 90m² de panneaux de contreplaqué, 2 500 vis, plus de 800 rivets, 20 litres de peinture et différents accessoires. Mission réussie pour l'équipe qui a acheminé et installé le char au mémorial avec le sentiment d'une légitime fierté pour le village.

Un char FT 17 au mémorial Charles de Gaulle



Samedi 27 juin, en fin de matinée, un char FT17 est arrivé au mémorial Charles de Gaulle. Il a fait le voyage depuis Bourg pour trôner dans le hall du mémorial dans le cadre de l'exposition temporaire « 1940, il est devenu de



La vidéosurveillance bientôt opérationnelle



Cette semaine, l'entreprise Engie Inéo a procédé à l'installation d'un système de vidéosurveillance dans le village, conformément à la décision du conseil municipal, dans le cadre d'une politique de prévention et de mission de sécurité. Le déploiement d'une nacelle a été nécessaire pour fixer, sur la tour du clocher, deux antennes d'émission et de réception pour la vidéo protection. Un technicien a précisé qu'elles ont été peintes afin d'être moins visibles dans leur environnement. Cinq caméras seront installées dans les endroits les plus appropriés du village. Nul doute que les habitants se sentiront davantage en sécurité, un plus pour la tranquillité du village.



La FNSRPE de dote d'une nouvelle équipe Nationale.

L'Assemblée Générale de la fédération nationale des bouilleurs de cru et surtout les élections se sont déroulées ce samedi 4 Juillet 2020 à la Mairie de Bourg (52). Après le départ annoncé de Guy RICHARD, Jean Charles CHERITAT, Président de la Fédération Haut-Marnaise des syndicats de bouilleurs de cru (la 1ere au niveau national) est élu avec une équipe renouvelée à 40%. Ses premiers mots sont pour son prédécesseur.

21 ans au service des Bouilleurs de cru et récoltants familiaux de fruits ne peuvent pas se terminer sur un au revoir de quai de gare. Guy RICHARD restera toujours le représentant de tous les Bouilleurs de cru et son nom restera à jamais mêlé à l'obtention de la demi-taxe pour les 1000 premiers degrés par l'amendement 232 déposé par les députés REITZER et VANNONSON ainsi que l'obtention à vie du privilège pour nos anciens. Nul ne remplacera Guy, sa verve n'a d'égale que sa passion pour les vergers et la nature. Bien sûr que nous sommes tous prêt à défendre nos droits, bien sûr que nous aimons et entretenons tous nos vergers, bien sûr que nous faisons tous de l'eau de vie de qualité que nous dégustons entre amis, tout cela, c'est grâce à des hommes comme Guy et ses prédécesseurs comme Edouard DESSEIN Président de la Fédération Nationale en 1960, qui ironie du sort était Haut-Marnais et Maire de Langres de 1935 à 1941. Le nouveau Président Jean Charles CHERITAT remercie très chaleureusement Madame Monique RICHARD, la secrétaire de la FNSRPE qui prends une retraite bien méritée, elle aussi 21 ans à œuvrer dans l'ombre, à faire fonctionner la structure nationale.

La première décision du tout nouveau Bureau National est de nommer Guy RICHARD premier Président d'Honneur de la FNSRPE. L'objectif de la FNSRPE sera toujours le même, sauvegarder cette tradition ancestrale du bouilleur de cru qui distille ses fruits avec passion et déguste ce nectar avec ses amis.



14 juillet : un feu d'artifice tout simplement



En raison de l'épidémie de coronavirus, la commune n'a pas organisé de repas pour la Fête Nationale, mais elle a souhaité maintenir la tradition du feu d'artifice. Il s'est déroulé le soir du 13 juillet, en présence d'un public relativement nombreux qui s'explique par le fait qu'il était unique dans le sud haut-marnais. La municipalité avait disposé des barrières le long de la route afin que les spectateurs puissent respecter les règles sanitaires. A la tombée de la nuit, le feu d'artifice a été annoncé par des pétards dont la forêt voisine s'est fait l'écho. Le ciel s'est illuminé de bouquets multicolores qui ont déversé une pluie d'étoiles sous les applaudissements des spectateurs ravis du spectacle. Un divertissement apprécié des habitants qui ont ensuite regagné leur domicile les yeux remplis de lumière.

Travaux d'entretien sur l'église

Vendredi 10 juillet, l'entreprise Castellani a effectué des réparations sur la toiture de l'église afin de remédier à des fuites d'eau. Pour exécuter ces travaux, les ouvriers ont utilisé une nacelle, ce qui leur a permis de faire du démaillage sur les contreforts et installer des pics anti pigeons sur des corniches de la tour du clocher... Une bonne révision salutaire à l'édifice.



LES PETITS HABITANTS DES AUGES



Mi-mars, alors que chacun d'entre nous était contraint de rester à la maison, elles coulaient des jours paisibles dans les eaux fraîches des auges. Elles, ce sont des salamandres, petits amphibiens à la peau luisante, noire tachetée de jaune.

Les salamandres mesurent environ 20cm à taille adulte, marchent lentement et nagent plutôt mal, contrairement à ce qu'on a longtemps imaginé. Leur couleur vive éloigne les prédateurs. Leur peau est munie de glandes qui produisent une neurotoxine. En général, ces sécrétions ne réagissent pas sur une peau humaine saine mais affectent un animal qui tenterait de les mordre. Après l'accouplement, la femelle garde ses œufs dans son ventre, puis quand ils se transforment en larve, elle les dépose dans l'eau. Les larves y restent jusqu'à la métamorphose en salamandre.

Au mois de mars dernier, des salamandres s'étaient rapprochées des auges et on pouvait observer dans l'eau des larves et de petites salamandres. Les auges représentent un endroit idéal car il n'y a pas de poisson, donc pas de prédateur pour les larves.



Une larve de salamandre. On observe ses branchies qui forment deux petits plumets de chaque côté de sa tête et lui permettent de respirer. On voit également des petites taches blanches sur ses pattes, caractéristiques à la salamandre.



La larve s'est métamorphosée en salamandre. Elle mesure environ 5cm. On distingue encore ses branchies. Ses couleurs jaune et noire sont apparues, ce qui signifie que ce sera bientôt le moment pour elle de sortir de l'eau.

Une fois adulte, les salamandres vivent dans des endroits frais et humides, comme les sous-bois. C'est pourquoi certains habitants de Bourg en aperçoivent dans leur cave ou près des compteurs d'eau.

D'après une légende du Moyen Age, cet animal capable de vivre aussi bien sur terre que dans l'eau pouvait aussi résister au feu.

Cette légende vient du fait que la **salamandre**, hiberne dans les souches. Si celles-ci étaient ramassées pour servir de combustible, la salamandre pouvait accidentellement se retrouver dans une cheminée. Sa peau humide la protégeant quelques secondes des flammes, elle s'échappait tranquillement du foyer, sous les yeux ébahis des témoins de la scène !

C'est ainsi que cet animal, nourrissant autant de fantasmes, est devenu l'emblème du roi François 1^{er} qui décida de le faire graver, entre autres, sur le château de Chambord.



La salamandre est aujourd'hui protégée par l'arrêté du 19 novembre 2007. Alors, ouvrons l'œil, prenons soin de nous mais aussi de cet environnement qui nous entoure.



Nous y flânon en promenade, nous allons y remplir nos seaux et arrosoirs, nous y passons d'agréables moments. Depuis plusieurs années, le site des « Auges » est entretenu par des bénévoles. Malheureusement nous constatons des incivilités régulièrement à cet endroit tranquille : pierres dans l'eau, bouteilles vides abandonnées, tuf endommagé....

**Pour permettre à tous de continuer à profiter de cet endroit agréable,
Pensons à mieux le respecter !**

Les décisions du conseil

Séance du 12 Février 2020

Tarifs eau et assainissement : le Conseil Municipal décide que les tarifs Eau et Assainissements seront identiques à la délibération n°2018-046 du 20 décembre 2020 :

Le tarif d'eau sera unique quelle que soit la consommation.

Les tarifs d'eau et assainissement reste inchangés.

EAU :

- Abonnement 45.00 €
- Par m3 d'eau 1,20 €/m3
- Enlèvement compteur 80,00 €
- Redevance pollution domestique 0,27 €/m3

ASSAINISSEMENT :

- Abonnement 25.00 €
- Par m3 d'eau utilisée 0,60 €
- Redevance pour modernisation des réseaux 0.15 €/m3

A noter que deux relevés et facturations auront lieu chaque année et qu'il n'y aura aucun lien entre les deux périodes semestrielles.

Demande de subventions : le Maire présente aux membres du Conseil municipal les demandes de subventions reçues.

le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Le Souvenir Français : 100 €
- Ecole de Saints-Geosmes : 100 €
- Et d'adhérer à la Fondation du Patrimoine : 55 €

Adhesion SIG du SDED52 : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de transférer la compétence Technologies de l'Information et de la Communication TIC, à compter du 12 février 2020 et souhaite disposer du Service d'information géographique SIG du SDED 52

Vidéo-surveillance : Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de Vidéosurveillance passera en Commission Départementale de Vidéoprotection le 04 mars 2020.

Une présentation du projet final a été effectuée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter le propriétaire du bâtiment sis sur la parcelle ZH10 – rue Général Patton, afin d'installer sur le bâtiment un compteur électrique ainsi qu'un mât support de caméra
- De solliciter le SDED 52 pour les conventions nécessaires pour l'utilisation de l'ensemble des caméras.

Questions diverses

- Réforme Taxe Habitation : Monsieur Le Maire en informe le Conseil Municipal.
- Elections Municipales – définition des tours de garde pour les deux tours de scrutin qui auront lieu les 15 et 22 mars
- Engie Green Champ Florent : Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu concernant une demande d'études complémentaires de la part de la Préfecture.
- Courrier de Monsieur Charles GUENÉ : Monsieur Le Maire donne lecture du courrier relatif à l'éolien et ne donne pas suite à ce courrier.

Séance du dimanche 24 mai

Après avoir été installé, le conseil au complet s'est réuni pour la première fois le 24 mai pour élire le Maire et les Adjointes.

Mr Brouillard Francis, en temps que doyen de l'assemblée, préside le premier point à l'ordre du jour : l'élection du maire :

Dominique THIEBAUD, seul candidat, a été élu au premier tour.

Après avoir fixé le nombre d'adjoints à 2, il a été immédiatement, procédé à leurs élections.

Patrick Vauthrin a été élu au premier tour comme 1^{er} adjoint

Laurent Goutry a été élu au premier tour comme 2^{ème} adjoint

Le maire a lu la charte de l'élu local avant de clore cette première séance.

Séance du Vendredi 29 mai

Comptes administratifs 2019 : Le conseil a approuvé les comptes administratifs qui présentent, pour le budget communal, un excédent global de clôture de 138 094,79 €, pour le budget eau et assainissement, un solde positif de 20 822,79 € et, pour le budget lotissement, un résultat positif de 9 629,57 €.

Affectation des résultats : Le conseil a affecté, à l'unanimité, les résultats 2019 aux budgets primitifs 2020, de la manière suivante : pour le budget communal, 30 578,06 € en fonctionnement et 93 500,10 € en investissement, pour le budget eau et assainissement, 15 223,16 € en fonctionnement et 4 913,94 € en investissement.

Taux d'imposition 2020 : Le conseil a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale pour 2020. Ils demeurent sans changement : taxe d'habitation à 14,47% ; foncier bâti à 12,31% ; foncier non bâti à 21,13%, soit un produit attendu de 46 396 €.

Budgets primitifs 2020 : A l'unanimité, le conseil a voté le budget primitif communal qui s'équilibre à 112 689,08 € en fonctionnement et à 129 978,76 € en investissement. Le budget eau et assainissement s'équilibre à 37 732,21 € en fonctionnement et à 31 698,36 € en investissement. Le dernier lot du lotissement ayant été vendu en 2019, le conseil a décidé de clore le budget lotissement.

Indemnités des élus : Le conseil a décidé de fixer les indemnités au maire et aux adjoints à 82% du taux maximal de la strate de la commune, dans le cadre du traitement indiciaire brut terminal de la fonction publique.

Délégués des syndicats :

Le conseil a procédé à la désignation des délégués :

Correspondant défense : Patrick Vauthrin ;

Correspondant sécurité : Ernest Dos Santos ;

SDED 52 : Patrick Vauthrin ;
Société SPL-Xdemat : Dominique Thiébaud ;
SMPTL : titulaires : Ernest Dos Santos, Eric Hognon ; suppléants : Juliette Thivet, Aleth Moussus ;
Délégué suppléant à la CCGL : Patrick Vauthrin.

Commission d'appels d'offres :

Titulaires : Patrick Vauthrin, Eric Hognon, Jean-François Delanne ;
Suppléants : Ernest Dos Santos, Laurent Goutry, Pascale Loiseau.

Commissions communales : le conseil a désigné les membres des commissions communales. La liste sera complétée ultérieurement, le conseil ayant décidé d'ouvrir aux habitants la composition des commissions.

Au fil des dossiers

- Les délégations habituelles attribuées au maire ont été votées à l'unanimité.
- Une liste de 24 personnes sera soumise à la Direction départementale de finances publiques pour la désignation des six titulaires et des six suppléants de la commission communale des impôts directs.
- Le conseil a décidé de confier à Philippe Massotte la gestion de l'horloge du clocher en lui attribuant une compensation de 60 € par mois.
- Le conseil a accordé une subvention de 100 € à l'association les P'Tits Loups de Saints-Geosmes.



A VOS MASQUES

Pour faire face à la pandémie qui touche depuis plusieurs mois notre pays, mi-mai, les habitants de Bourg ont reçu plusieurs masques lavables.

La Communauté de Communes du Grand Langres a décidé de doter tous les habitants du territoire d'un masque réutilisable.

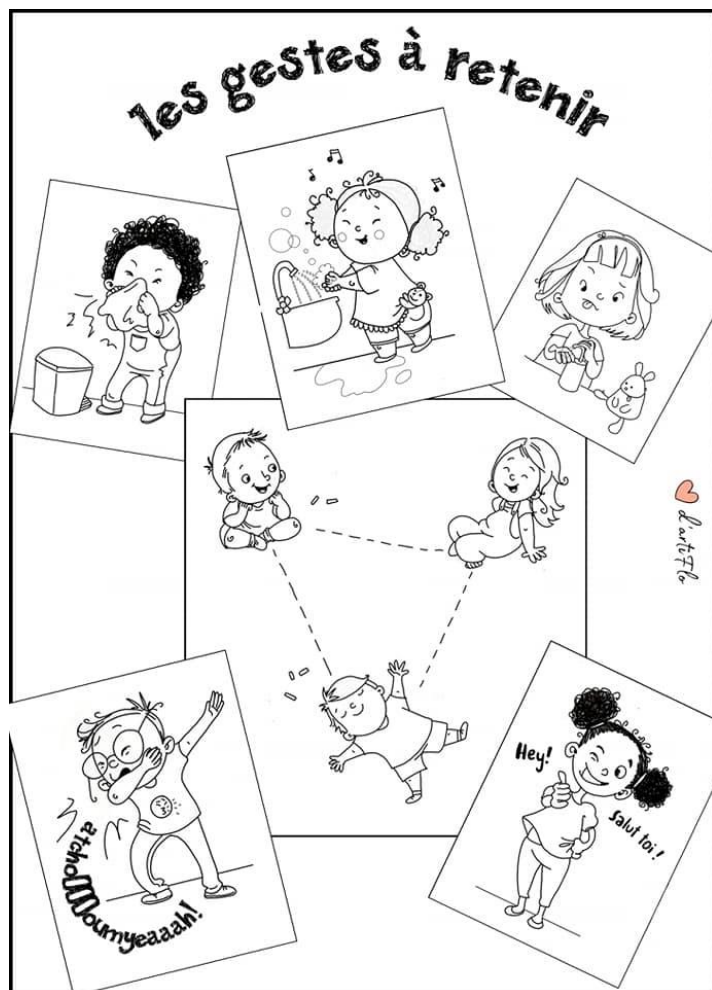
La Commune de Bourg a complété cette dotation par deux masques.

Le Département de la Haute-Marne a également distribué des masques réutilisables. A noter que le logo de la Haute-Marne a été floqué sur ces masques par Eugénie Gay, graphiste originaire de Bourg.

Tous ces masques ont été distribués directement dans les boîtes aux lettres des habitants.

Cette distribution a également été complétée par une initiative solidaire d'une couturière du village, qui a cousu bénévolement des masques en tissu à la demande des habitants.

A chacun d'entre nous aujourd'hui d'en faire bon usage pour se protéger et protéger son entourage !



A colorier

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

BILAN 2019 DE LA QUALITE DE L'EAU



www.grand-est.ars.sante.fr

Qui contrôle votre eau ?

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique.

En 2019, le contrôle sanitaire dans le département de la Haute Marne a donné lieu à **3245** prélèvements portant sur de nombreux paramètres. Les prélèvements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie de station de traitement et sur l'eau distribuée.

Leurs résultats sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers.

Des gestes simples !

λ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.

λ Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

λ Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.

λ Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

λ Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur.

COLLECTIVITE GESTIONNAIRE DU RESEAU D'EAU : COMMUNE DE BOURG

1 ORIGINE DE VOTRE EAU



L'eau que vous consommez provient de l'unité de distribution de **BOURG**. La gestion de la distribution de l'eau est réalisée en **régie communale**. L'eau distribuée provient d'une ressource souterraine dont la procédure de protection est en cours, et subit un traitement de désinfection.

2 LES PARAMETRES ESSENTIELS DE VOTRE EAU

Bactériologique

Les normes ? Présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux. Absence exigée.

Nombre de mesures : 3
Nombre d'analyses non conformes : 0



Eau de bonne qualité bactériologique

Nitrates

Les normes ? Eléments chimiques provenant principalement des activités agricoles, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l.

Teneur moyenne : 47,3 mg/l



Eau présentant une teneur en nitrates élevée, sans restriction d'usage pour la santé

Pesticides

Les normes ? Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par substances ou 0,5 µg/l pour la somme des molécules.

Résultats des mesures :

Pas de pesticide détecté



Eau de bonne qualité vis à vis des pesticides

Dureté

Les normes ? Eau dure au delà de 30°F et eau douce en dessous de 15°F. Ce paramètre n'a pas d'effets directs sur la santé. Mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb.

Valeur : 31,5 °F



Eau de dureté importante

Fluor

Les normes ? Présence d'oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur moyenne : 0,04 mg/l



Teneur faible en fluor.

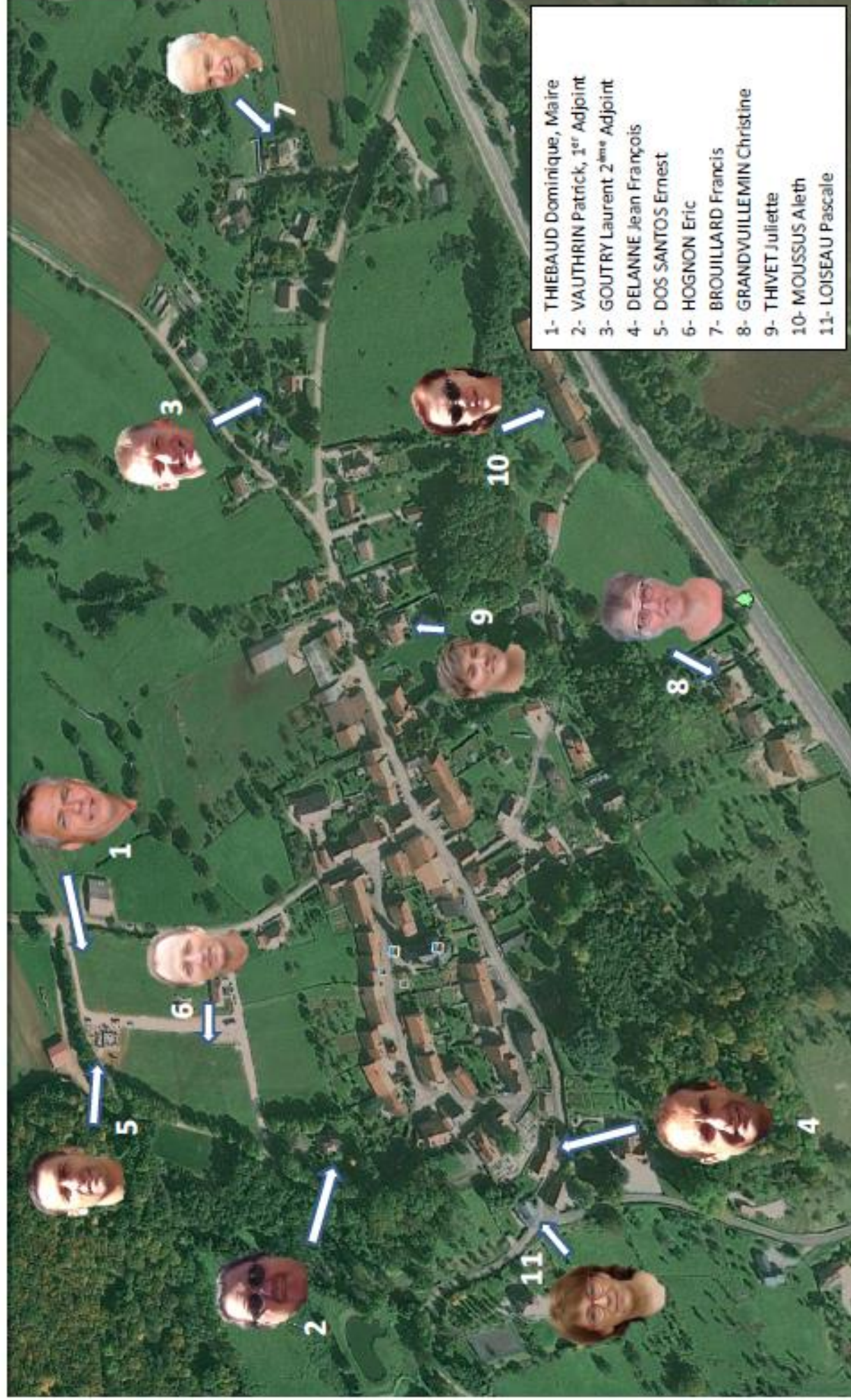
Autres paramètres

3 AVIS SANITAIRE GLOBAL :



Eau de bonne qualité.

LE TROMBINOSCOPE DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026



COMMISSIONS BOURG 2020

| | | | | | | | | | | |
|-----------------------|---------------------|-------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------|-----------------------|-----------------|-------------|--------------------|----------------------|
| THIEBAUD Dominique | VAUTHRIN Patrick | GOUTRY Laurent | DELANNE Jean- François | GRANDVUILLEMIN Christine | MOUSSUS Aleth | BROUILLARD Francis | THIVET Juliette | HOGNON Eric | LOISEAU Pascale | DOS SANTOS Ernest |
|-----------------------|---------------------|-------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------|-----------------------|-----------------|-------------|--------------------|----------------------|

maire
1er Adj.
2ème Adj.

EXTRA-MUNICIPALES

| | | | | | | | | | | |
|-------------------------------|------------------|-----------|--|--|-----------|--|-----------|------------------|--|------------------|
| Electrification | | | | | | | | | | |
| Transport SMPTL | Titulaire | | | | suppléant | | suppléant | Titulaire | | Titulaire |
| CCGL (communauté de communes) | Titulaire | suppléant | | | | | | | | |

MUNICIPALES

| | | | | | | | | | | |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--|--|------------------|------------------|------------------|
| appels d'offres | Titulaire | Titulaire | suppléant | Titulaire | | | | Titulaire | suppléant | suppléant |
| bulletin municipal | Titulaire | | Titulaire | | Titulaire | | | Titulaire | Titulaire | |
| CCAS (action sociale) | | | | Titulaire | Titulaire | | | | | Titulaire |
| chemins et voirie patrimoine | Titulaire | Titulaire | | | | | | | | |
| délégué défense | | Titulaire | | | | | | | | |
| eau et assainissement | | Titulaire | Titulaire | | | | | Titulaire | | |
| environn fleurisst embellist | | | | Titulaire | | | | | Titulaire | Titulaire |
| fêtes et cérémonies | | | | | | | | | | |
| finances | Titulaire | | | | | | | | | |
| travaux collectifs (TIG) | | Titulaire | Titulaire | | | | | | | |
| sécurité | | | | | | | | | | Titulaire |

reservation salle

ANDRE Gislaïne

Vos élus se présentent

DOMINIQUE : j'ai 58 ans, je suis arrivé au village en 1986, élu depuis 1989, maire depuis 1995. Je suis marié, j'ai une fille. Je suis en retraite, je suis également impliqué dans la vie « politique » locale à la communauté de communes et au PETR du pays de Langres. Mon attachement au village se traduit par une volonté de le développer raisonnablement, de le moderniser, de l'adapter aux exigences réglementaires et d'entretenir cette convivialité qui nous est chère

ALETH : J'ai 61 ans, c'est mon 3ème mandat je suis psychopédagogue au centre médico psychopédagogique de Langres. J'aime la lecture, la nature, la musique, la rando particulièrement dans le désert. Je souhaite apporter ma contribution pour une belle qualité de vie dans le village.

JULIETTE : Elue en mars 2020, je suis pacsée sans enfant (pas encore !!). Je suis conseillère en Économie Sociale Familiale (CESF). Mes centres d'intérêts sont la cuisine, la lecture, les sorties entre amis.
Ma motivation pour être au conseil : être à l'écoute de la population, m'investir envers la commune.
Je suis arrivée à Bourg en octobre 2018



PATRICK : j'ai 67 ans c'est mon 3ème mandat consécutif. Je suis 1^{er} adjoint au maire. Je suis marié et père de 2 garçons (45 et 43 ans). Chef d'entreprise d'électricité à Saints-Geosmes à la retraite Mes centres d'intérêts sont le bricolage divers en électronique et électrique ainsi que la musique.
Je souhaite mettre mon expérience au service de la commune, partager, échanger et communiquer dans la bonne humeur qui y est installée.
Je suis arrivé à Bourg en Juillet 1984

FRANCIS : j'ai 68 ans, élu en mars 2020 j'ai déjà été conseiller par le passé, je suis marié, j'ai deux enfants
Je suis en retraite. Habitant à l'entrée du village, je surveille quand cela est possible le bon entretien de l'apport volontaire. Je vais essayer d'apporter des idées pour améliorer encore notre village.
J'ai construit mon pavillon en 1984

JEAN FRANCOIS : J'ai 57ans. Je suis élu depuis 2008 je suis marié père 2 enfants. Je suis commerçant directeur d'un magasin de bricolage
J'aime la moto, le VTT, la course à pied et les balades en forêt
Arrivé à Bourg depuis 2000
Travaillons ensemble pour rendre notre village le plus attractif possible et pourquoi pas le plus beau de Haute Marne... 😊

LAURENT : j'ai 47 ans, je suis pacsé. J'ai 2 enfants. Je suis Bourgeois depuis 2007
J'exerce le métier de technico-commercial en nutrition animale.
Élu pour un deuxième mandat, je suis 2^{ème} adjoint au maire
Présent au conseil pour donner de mon temps à la commune notamment au service de l'eau et aussi apporter de nouvelles idées.
Je suis passionné par les sports en général

ERIC : j'ai 53 ans. Je vis en concubinage avec Pascale B. Elu depuis le 15 Mars 2020. Je suis responsable commercial grand Est dans un groupe fabricant des produits industriels (pompes...). Mes centres d'intérêts sont le bricolage, le sport, la moto ...
Je souhaite aider notre beau village et ses habitants en apportant ma petite contribution. Nous sommes arrivés à BOURG fin 2016, déjà ! Le temps passe si vite surtout dans un village comme le nôtre ...



CHRISTINE : j'ai 61 ans, je suis en retraite. J'ai deux enfants. Éluée conseillère depuis Mars. Ma motivation est d'apporter des autres idées pour notre village. Je m'occuperais principalement des fleurs. Je serai à l'écoute des personnes de la côte de Cherrey.

PASCALE : J'ai 67 ans, médecin hospitalier à la retraite depuis avril 2020, habitante en résidence secondaire à Bourg depuis 30 ans.
Je suis mariée et j'ai 3 enfants et 4 petits enfants. C'est mon premier mandat municipal. Mon implication au conseil municipal sera de maintenir l'harmonie et le lien qui existent déjà entre les anciens et les nouveaux habitants de Bourg.
Mes pôles d'intérêt sont les vieilles pierres, l'architecture, les randonnées pédestres, l'histoire et le chant .

ERNEST : C'est mon 2^{ème} mandat
Je suis marié avec 2 enfants. Je suis responsable Santé/Securité/Environnement chez Freudenberg
J'aime le VTT, l'haltérophilie, le bricolage et passer du bon temps avec la famille et les amis
Ma motivation pour être au conseil : Être actif et moteur dans le bien-être et la bonne ambiance du village. Participer aux activités et décisions permettant d'améliorer les commodités du village.
Bourgeois depuis 2010.

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application **illiwap**



Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement **3 étapes!**

Vous êtes déjà 52 à vous être connectés sur « Mairie de Bourg »

1

Téléchargez l'application illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)



2

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

3

Cliquez sur **SUIVRE**

SUIVRE

et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone 03 25 88 01 23 - mairie.bourg0617@orange.fr permanence le mercredi de 14h à 18h30

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay, Rouot Isabelle

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

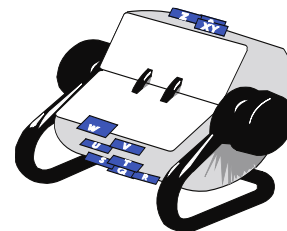
Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois



INFOS +

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir certaines commissions à tous les habitants du village, si vous êtes intéressées par l'une d'elles, n'hésitez pas à remplir le coupon de la feuille insérée dans ce numéro.

INFOS +

La permanence de mairie est ouverte au public **UNIQUEMENT** le mercredi après-midi de 14h30 à 18h30
Port du masque **obligatoire**, une personne à la fois.

INFOS +

Comme chaque année à cette époque il est bon de rappeler les règles de respect du voisinage envers les nuisances sonores. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuse, tronçonneuses, bétonnières...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants
: en semaine de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30,
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Article 10 – 11 – 12 Arrêté n° 3143 Préfecture de la Haute Marne

PRENOMS MELES DE L'ETE

Ils sillonnent le village à bord de poussettes, au guidon de tricycles ou vélos, bientôt prêts à emprunter la voiture de leurs parents. Voici la liste des petits Bourgeois de 15 ans et moins.
Saurez-vous tous les retrouver ?

X I T W H O L F M L L V D S P T C P Q D
M N R A N A E L L E Y C Q Z M C W Y P J
O W I B J N T V A A X F A E F T Ç H X L
E K S L L O V L S N G W D D U P H T N P
I U T Z H E L Y M O L L Y X Y E A X S O
F Z A L E F B T C A I B U Ç N L E H Q S
N E N M A T H E O H E R A A H I A W A Ç
S Ç K W H N S Y T Z V L M I H B Y N E A
P R Y M Ç A A A X Q I O I P A W R S V S
L P A O L O M A D Y R L O N N P E O A Ç
R O A A V Z A N O A M S S C E N S L E I
N C U O U A B E L L A Ç E X I Y D E L Y
R A G I L Ç K I C T Q Ç U E Z C N N L C
J B N Y S I Ç L D L Q A F K D Q L E E E
T Q P O B X N K E H G Z U U P O N A B E
L C W R U K L A U R E L I N E I M U R J
P P N U I C D V A Q V V Q E L G A B G A
F T K G C P H M L M T I U O V H V Z I X
K K Y R Z N X K Q J U D S I P I V J H C
N Ç A X J W E W A Y B O H W Ç U X P A S

(?) ABELLA (?) ROMANE
(?) ANAELLE (?) SOLENE
(?) ANOUCHKA (?) SOLINE
(?) BAIA (?) SOPHIE
(?) CLARA (?) TRISTAN
(?) DYLAN
(?) ELGA
(?) EVAELLE
(?) INES
(?) KLERVI
(?) LANA
(?) LAURELINE
(?) LOUIS
(?) MAELINE
(?) MARGAUX
(?) MATHEO
(?) MATHILDE
(?) NOAM
(?) PAOLINA
(?) PAOLO

Combien comptez-vous d'enfants à Bourg ?

Réponse :

25 ? Et bien non ! Nous avons deux Margaux à Bourg, il y en a donc 26. Mais dépêchez-vous de les recompter, la liste pourrait encore s'agrandir ...

Ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Pascale Loiseau - Aleth Moussus - Marylène Carbillet – Laurent Goutry - Bernard Gouriet